

CONSEIL MUNICIPAL

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS PRISES EN SÉANCE DU 02 JUILLET 2025

Article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal :

- 1- DÉCIDE d'attribuer une subvention de 7000,00 € à l'Association des Écoles Laïques du Salève ;
- 2- DÉCIDE la mise en recouvrement de la somme de 1 369,74 € auprès d'un administré en remboursement des frais engagés par la commune pour la réparation d'un éclairage public endommagé ;
- 3- DÉCIDE d'un accord local fixant à 34 le nombre de sièges du Conseil Communautaire Arve et Salève, incluant 4 sièges pour Monnetier-Mornex ;
- 4- DÉCIDE de créer un poste non permanent pour le remplacement temporaire d'agents en congés ;
- 5- AUTORISE M. le Maire à signer la convention avec le Département pour le dépôt d'archives électroniques ;
- 6- DÉCIDE de réduire le montant du loyer du mois de juillet 2025 d'un appartement de la cure d'Esserts en raison de travaux restant à réaliser.

Fait à Monnetier-Mornex le 09 juillet 2025

Le Maire,

Ludovic WISZNIEWSKI



Pour le Maire empêché
L'Adjoint délégué

F. LEONE